

Programme ●

Rénovation des bâtiments

Présentiel

26 et 27 mars
2024 9h - 17h30

— Programme :

Jour 1 :

- La réglementation
- Stratégie de rénovation
- Approche globale de son parc
- Principe de la thermique, de présence d'humidité et notion de confort
- Volet financier et aides financières

Jour 2 :

- Isolation de l'enveloppe
- Ventilation
- Production de chauffage et ECS
- Refroidissement, éclairage et pilotage des systèmes

— Intervenants :

Claire BEAUPERE
POUGET

Alexis HERBET
POUGET



Fiche de renseignements

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est d'aborder la rénovation énergétique des bâtiments de manière globale.

La première journée permettra d'aborder la réglementation existante sur cette thématique, les stratégies à définir, comment analyser son parc, certains aspects techniques (humidité dans le bâtiment et le confort thermique) ainsi que l'aspect financier de la rénovation.

Durant la deuxième journée, plusieurs thématiques seront abordées afin comprendre leur pertinence dans un projet de rénovation énergétique comme l'isolation, la ventilation, l'éclairage, l'analyse des systèmes de production de chauffage et ECS ainsi que le pilotage des systèmes (GTC).

Prérequis

La formation concerne un public intermédiaire sur la thématique.

Durée

2 jours

Modalités d'accès

Salle DUMAYET
19 rue Cognac Jay
75007 PARIS

Méthode pédagogique

Présentation et questions de cours avec des mises en contexte et questions d'application.

Modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation de la satisfaction remise aux stagiaires à la fin de la formation.

Personnels visés

L'action concerne un public ingénieur et/ou technicien.

Animateurs / intervenants

Claire BEAUPERE *Pouget*

Alexis HERBET *Pouget*

Nombre de participants max

12 participants

Fiche de renseignements



Date de la formation

26 et 28 mars 2024, de 9h - 17h30

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation si cela est possible. Pour formuler une telle demande, les stagiaires sont invités à se signaler en remplissant la case prévue à cet effet dans le bulletin d'inscription.

Lieu

Salle DUMAYET

19 rue Cognac Jay - 75007 PARIS

Tarifs

Les formations réalisées dans le cadre d'ACTEE sont 100% financées pour les économes de flux signataires de la charte du réseau - dans le respect des engagements de cette dernière. Cette formation est également ouverte aux membres de la communauté CARTE, dans les conditions définies par cette communauté CARTE.

Contacts

Référent

Hortense FOURNEL
Coordinatrice du Pôle Animation & Réseaux
h.fournel@fnccr.asso.fr

L'équipe pédagogique

Noémie CARDOSO
n.cardoso@fnccr.asso.fr

Lou HAUTBERGUE
l.hautbergue@fnccr.asso.fr

Aurore GRUNENBERGER
a.grunenberger@fnccr.asso.fr

Bulletin à retourner au plus tard **10 jours** avant la formation.

Afin de valider votre inscription, veuillez :

- Nous retourner, signé et daté, ce bulletin d'inscription à l'adresse suivante :
n.cardoso@fnccr.asso.fr
- Compléter de lien suivant :
https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uvUavvQEjoOf4iOwrb2nJ3klkQ_LjcrNllowSKJUuzQRUOUIUOFdVToczUjNCUks2ModWMkJWTjBCQiQLQCNoPWcu

Modification, annulation de l'inscription

- En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par un autre économiste de flux appartenant à la même collectivité ou au même groupement (un mail d'information devra être envoyé aux responsables de la formation).
- En cas d'absence non signalée suffisamment en amont, il est précisé que le stagiaire ne pourra pas être considéré comme prioritaire dans le cadre d'une inscription à une nouvelle session de formation.

Remboursement des frais

Pour les formations en présentiel, remboursement possible à hauteur de 200 euros TTC par formation (train et hébergement uniquement sur présentation des justificatifs), indépendamment du nombre de jour. Cette possibilité est réservée aux économistes de flux ACTEE.

Je déclare accepter les conditions d'inscription

Date :

Signature du participant (nom, prénom, signature)